

DANS CE NUMERO

<i>Edito</i>	2
<i>Finances</i>	3
<i>Urbanisme / Transport</i>	4
<i>Santé / Environnement</i>	5
<i>Solidarité</i>	6
<i>Travaux</i>	7
<i>Festivités</i>	8-9
<i>Sports</i>	10-11
<i>Culture</i>	12
<i>Jeunesse</i>	13
<i>Libre expression</i>	14
<i>État civil</i>	15
<i>Agenda</i>	16

Le centre de santé est ouvert !

Le site internet de la commune
www.sainthilairedebrethmas.fr

Application mobile à télécharger sur App store et Google Play





Chères Saint-Hilairoises, chers Saint-Hilairois, ce label gouvernemental que nous avons décroché en 2021, grâce au travail notamment d'Aurélien Rousseau conseiller municipal délégué aux relations extérieures, est une véritable aubaine pour tous les habitants de Saint-Hilaire et ce pour de nombreuses années.

Contractualisé avec les services de l'Etat, ce label finance le poste d'Emma Jauvert chargée de mission pour 2 ans au service des projets de la municipalité. Il permet de très importantes possibilités de financement avec la Banque des Territoires pour les projets municipaux en cours comme la rénovation-extension de l'école Josette Roucaute, et ceux à venir comme la création de voies douces/actives de la Jasse jusqu'au village, la création d'une aire de jeux petite enfance inclusive, l'équipement en panneaux solaires pour une auto-consommation collective, la rénovation de l'espace public et la redynamisation commerciale au village.

Ce label permettra également à tous les propriétaires du centre historique du village de bénéficier de financements spécifiques pour la rénovation de leur habitation, ils seront informés spécifiquement à l'automne.

Avec l'ouverture du centre de santé «Ma santé, ma Région» au RdC de l'ancienne mairie, je veux aussi remercier l'engagement d'Agnès Lalande, conseillère municipale déléguée à la santé, dans ce projet mené en partenariat avec la Région Occitanie.

Je veux ici remercier chaleureusement tous les autres élu(es) accompagnés et soutenus par les employé(e)s communaux qui, ensemble, œuvrent à l'élaboration et à l'accomplissement de ces projets structurants contribuant au bien vivre des Saint-Hilairois.

Nous sommes tous reconnaissants du travail inlassable des bénévoles associatifs pour leur forte implication dans la vie de notre village : culture, sport, festivités contribuent aussi au rayonnement de notre commune et à l'épanouissement de chacun.

C'est tous ensemble dans un esprit constructif et ouvert que nous défendons la liberté, l'égalité et la fraternité.

Un immense MERCI à tous

Bien chaleureusement

**Votre Maire
Jean-Michel Perret**



Le 1er séminaire "Petites villes de demain" organisé à Saint-Hilaire les 14 et 15 mars dernier. Au programme de la table ronde « Hyper-mobilité ou hyper-proximité ? » sur le thème de la ville de la proximité, quels atouts et quelles limites pour les petites villes de demain ?

Les élus, chercheurs et acteurs du territoire invités à venir tester la faisabilité de la ville "du quart d'heure" sur la route de Nîmes.



Le budget 2023 a été voté

Les hausses de prix (en particulier de l'énergie) et des salaires ont lourdement affecté les dépenses de fonctionnement de l'année 2022 qui ont augmenté de 4,1 %. Une hausse toutefois sous contrôle car inférieure à l'inflation qui s'élève à 5,9 % sur l'année. Quant aux recettes, elles ont légèrement régressé en 2022. Il en résulte une baisse du résultat net qui passe sous la barre des 500 000 € en 2022 contre 700 000 € l'année précédente.

Pour l'année 2023, la tendance reste orientée à la hausse des prix et des salaires qui devrait toutefois ralentir au cours du second semestre selon la plupart des prévisionnistes. Nous avons donc dû anticiper ces hausses et prévoir les crédits nécessaires pour les financer (une hausse de 56 % de la facture énergétique et de 9 % des frais de personnel). En outre, viendra s'ajouter aux dépenses ordinaires de la commune le coût de la location des structures mobiles destinées à abriter l'école J. Roucaute pendant la durée des travaux (105 000 € pour une année pleine de location). Du côté des recettes de fonctionnement, **nous avons décidé une année de plus de ne pas augmenter les taux des différentes taxes** toutefois les contribuables risquent de trouver l'addition salée en raison de la **décision de l'Etat de procéder à une revalorisation de 7,1 % des bases locatives** qui servent de référence au service des impôts pour le calcul des différentes taxes locales. Cela signifie que pour chacun d'entre nous le montant des taxes foncières, à taux constants d'imposition, sera supérieur de 7,1 % à celui de l'année précédente. Quant à la taxe d'habitation sur la résidence principale, elle est définitivement supprimée. Par contre elle est maintenue pour les résidences secondaires.

Les **dépenses d'investissement** connaîtront quant à elles une forte progression cette année. Les grands projets d'équipement entrent dans la phase de réalisation. Les travaux **d'aménagement de l'ancienne mairie destinée à accueillir le centre de santé** aujourd'hui terminés ont constitué le premier grand chantier de l'année. Les travaux qui ont débuté au mois de février ont pu être effectués dans les délais serrés que nous avons imposés avec la Région Occitanie. Un grand merci au cabinet d'architecte maître d'œuvre du projet et aux entreprises qui ont accompli un travail remarquable afin que le centre puisse ouvrir ses portes au début du mois de juin comme prévu. **Les travaux de rénovation énergétique et d'extension de l'école J. Roucaute** ont démarré depuis le mois de février

et se poursuivront jusqu'au printemps de l'année 2024. Ainsi après l'école E. Maurin désamiantée puis entièrement rénovée lors du précédent mandat, nous poursuivons notre programme de modernisation de nos groupes scolaires que nous achèverons avec l'école R. Deleuze de La Jasse. Concernant la voirie, l'effort portera sur la **rue de la Burguerine**. Les dépenses seront étalées sur deux ans avec en 2023 l'enfouissement des réseaux avant d'entreprendre en 2024, les travaux de revêtement et de sécurisation de la voirie et d'aménagement de voies douces. Enfin, concernant l'**extension des cimetières**, l'enquête publique est à ce jour terminée et les bureaux d'études ont pris le relais. Nous pouvons envisager le début des travaux pour la fin de l'année.

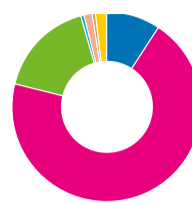
Pour financer tous ces projets la commune n'est pas seule, elle est largement soutenue par **ses partenaires institutionnels** (Département, Région, Etat, UE, CAF...) qui permettent par leurs subventions leur réalisation. A titre d'exemple, l'ensemble des subventions permettront de couvrir plus de 75 % du coût hors taxe (soit plus de 2,7 millions d'euros) de l'école J. Roucaute. Le reste à charge pour la commune sera financé sur fonds propres et par l'emprunt.

Améliorer le bien-être de tous et renforcer la qualité des services rendus à la population sont le fil conducteur de notre action. Avec le centre de santé nous voulons **répondre à une attente très forte de la population en élargissant l'offre de soins sur la commune**. En rénovant nos écoles nous voulons **doter la commune d'équipements scolaires et périscolaires performants** qui faciliteront les apprentissages et la réussite de tous nos enfants. Les travaux de voirie sont conçus dans l'idée de **renforcer la sécurité et de faciliter les mobilités douces**. Ne négligeons pas non plus toutes les dépenses souvent moins visibles mais essentielles à l'entretien des équipements publics (stade, salles municipales, gymnase, bibliothèque...) qui fondent le bien vivre ensemble.

Rémy OFFREDI

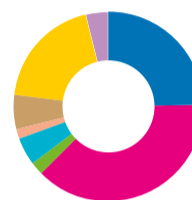
1^{er} adjoint délégué aux finances et au développement économique

Le budget 2023 de la commune a été voté lors du conseil municipal du 5 avril dernier. Il s'équilibre à 4 552 573 € en fonctionnement et à 9 795 335 € en investissement.



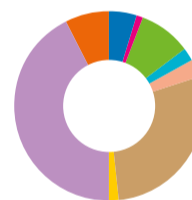
Recettes de fonctionnement 2023

Produits des services	7,58 %
Impôts et taxes	75,46 %
Dotations et participations	13,40 %
Autres produits de gestion courantes	0,65 %
Atténuation de charges	1,10 %
Produits exceptionnels	0,33 %
Travaux en régie	1,48 %



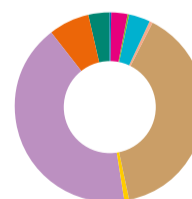
Dépenses de fonctionnement 2023

Charges à caractère général	24,86 %
Charges de personnel et frais assimilés	37,85 %
Atténuation de produits	2,20 %
Autres charges de gestion courante	4,61 %
Charges financières	1,76 %
Dépenses imprévues	5,78 %
Virement à la section d'investissement	19,13 %
Opération d'ordre de transfert entre sections	3,83 %



Récettes d'investissement 2023

Exédents de fonctionnement capitalisés	4,90 %
Produits de cessions d'immobilisations	1,10 %
Virement de la section de fonctionnement	8,89 %
Dotations et fonds divers	2,29 %
Subventions	3,05 %
Emprunts	28,17 %
Amortissements	1,78 %
Opérations patrimoniales	42,43 %
Reste à réaliser	7,38 %



Dépenses d'investissement 2023

Dotations fonds divers et réserves	0,13 %
Remboursement d'emprunts	2,69 %
Concessions & droits	0,32 %
Immobilisations corporelles	3,57 %
Travaux en cours	0,19 %
Total des opérations d'équipement	39,53 %
Travaux en régie	0,69 %
Opérations patrimoniales	42,43 %
Solde d'exécution négatif reporté	6,95 %
Reste à réaliser	3,50 %

Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'urbanisme (PLU) est un document dont le but est de planifier l'aménagement de la commune sur plusieurs années, en terme de logements, de mobilités, d'économie d'environnement, d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

La construction du Plu et la concertation citoyenne

L'élaboration d'un PLU se fait à partir de travaux des élus, de bureaux d'études et en associant la population de la commune. En effet la concertation de la population est une étape incontournable de l'élaboration d'un PLU. Elle a pour objectif d'informer la population mais aussi d'impliquer les habitants aux projets du territoire. Cette concertation court tout au long de l'élaboration du document.

A Saint Hilaire, nous travaillons sur la définition du PADD qui est la clé de voute du PLU et nous allons solliciter la population pour intégrer vos avis.

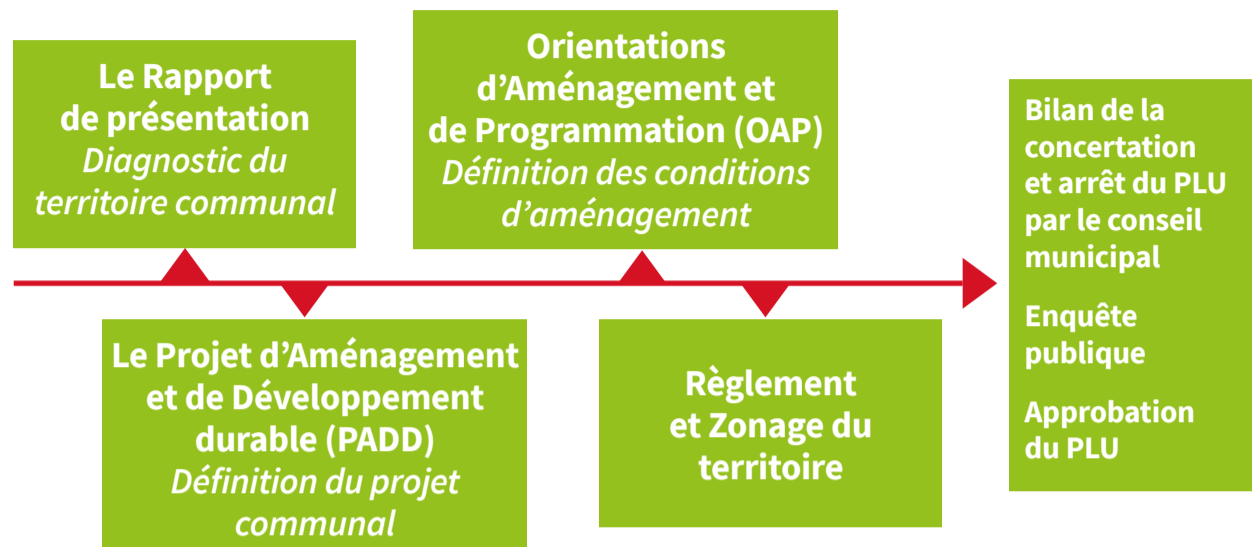
Pour cela différents moyens vont vous être mis à disposition :

- Un registre à l'accueil de la mairie et un questionnaire permettant d'inscrire vos remarques.
- Un questionnaire numérique diffusé sur les réseaux sociaux et sur le site internet (<https://sainthilairedebrethmas.fr>), pour pouvoir vous exprimer sur des sujets précis.
- Des réunions publiques rendant compte des étapes.



Mise en place de 2 containers à carton sur la commune. Ils sont positionnés sur le parking du complexe sportif Maurice Saussine et au fond de la place des anciens combattants à la Jasse de Bernard.

Le contenu du PLU



Aménagements cyclables

Dans le prolongement du plan vélo et mobilités actives présenté en septembre dernier, l'Etat a annoncé le lancement d'un nouvel « Appel à Projets » (AAP) doté de 250 millions d'euros en direction des collectivités pour poursuivre le développement d'infrastructures cyclables.

Il prolonge le soutien financier des maitres d'ouvrage dans leur réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et la résorption des discontinuités d'itinéraires. Il s'agit de relier dans les meilleures conditions de sécurité les zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignements et de formation, de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux sur tous les territoires urbains et péri-urbains et d'inciter par conséquent un maximum d'habitants à se (re) mettre au vélo pour aller au travail, à l'école, faire ses courses ou se promener. Saint Hilaire de Brethmas remplit toutes les conditions requises pour être porteur de projet et répondre aux cahiers des charges.

Ainsi, accompagnée de la Cheffe de projet des « petites villes de demain », **notre commune disposant d'un schéma directeur des mobilités actives a saisi l'opportunité d'un tel dispositif pour obtenir 50% de subvention sur le financement d'une partie des travaux de voirie rue de la Burguerine.**



De plus, le Président de l'agglomération d'Alès en accord avec les élus des communes de la première couronne a commandité une étude sur un schéma directeur des mobilités actives sur la péri urbanité. Notre démarche s'inscrit pleinement dans une logique de continuité et de cohérence des itinéraires cyclables sur le territoire. Un travail collaboratif va permettre de mailler l'ensemble de la commune de saint Hilaire de Brethmas en lien avec les

communes voisines dont Alès la ville centre.

Concrètement, il s'agit de **créer une piste cyclable bidirectionnelle de 2,5 m et de trottoir pour encourager et sécuriser tous les modes actifs- rue de la Burguerine-** qui est l'entrée de ville pour tous les usagers arrivant au sud du territoire. **La longueur totale de l'aménagement est de 920 mètres.**

Les lauréats seront connus en septembre prochain.

Ouverture du centre de santé



La municipalité de Saint Hilaire de Brethmas est adhérente au Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Ma santé, Ma Région". Dans le cadre de ce partenariat, **un centre de santé a ouvert ses portes début juin Place Eugène Daufès**, au cœur du village.

Ce service public a pour vocation de répondre aux besoins de la population en carence de médecin traitant. À ce jour, trois médecins généralistes salariés recevront dans un premier temps les patients **SANS MÉDECIN TRAITANT** du lundi au vendredi.

Une secrétaire vous donnera rendez-vous par téléphone au 04 48 61 00 00 après vérification que vous êtes bien sans médecin traitant actuellement. La carte vitale renseigne sur votre situation.

Le centre de santé est géré par ce GIP, les services de la mairie ne peuvent prendre les RDV ni vous inscrire.

Nous espérons développer encore plus cette offre de soins et continuons à travailler sans relâche pour renforcer l'équipe de médecins qui s'implique dans ce projet devenu réalité.

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible, de faire preuve de patience et de compréhension.

Une réunion a eu lieu le 23 mai réunissant les professionnels de santé du secteur afin de permettre à ces 3 nouveaux médecins d'exercer en collaboration avec l'offre de soin déjà présente. Claude Rols directeur départemental de l'ARS Occitanie, M. Cencic directeur du Centre Hospitalier d'Alès en Cévennes (CHAC) ainsi qu'une quarantaine de professionnels étaient présents. Merci à tous pour leur participation et leur soutien.

Le projet de nouvelle déchetterie, route de Nîmes, suit son cours.



Sous l'impulsion du président de l'Agglomération et des élus communautaires, une démarche d'élaboration concertée d'une nouvelle politique de valorisation des déchets à l'échelle du Territoire a été engagée depuis juillet 2021. Malgré les 8 déchetteries sur l'agglo (voir journal municipal de novembre 2022) qui traitent 30 000 tonnes de déchets par an, une nouvelle structure est prévue sur Saint Hilaire afin de répondre à différents enjeux :

- Rendre un service de qualité à ses habitants.
- Contribuer à préserver l'environnement.
- Préserver les finances de la collectivité.

Les élus majoritaires de la commune, sous l'impulsion du maire Jean-Michel Perret, soutiennent ce projet visant à remplacer la déchetterie obsolète de Cora. Un terrain de 7 700m², situé route de Nîmes entre les entreprises Ruegger et Nova Alès, sera utilisé pour accueillir cette nouvelle déchetterie. Le permis de construire a été accordé en février 2023, avec la volonté des élus, le projet avance.

Des nouvelles de l'Écoquartier

Comme il a déjà été dit dans le précédent numéro de l'Echo ce projet qui va se réaliser sur La Jasse de Bernard s'élabore dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs de la ville Durable » piloté par la Banque des Territoires avec comme but final de proposer un modèle de construction/conception répliquable dans d'autres projets. Après la phase de définition d'un scénario d'aménagement nous travaillons actuellement avec

de nombreux acteurs de la filière matériaux et l'équipe de conception à la définition des bâtiments et plus particulièrement sur les matériaux à retenir, comme la paille de blé/riz, terre crue, le bois, qui répondent aux exigences réglementaires sur les consommations énergétiques et exigences environnementales avec une attention particulière sur les filières de production locales à développer.



Repas des aînés

Le repas des aînés a réuni 300 convives cette année. Le groupe «Coup de cœur» a animé cet après-midi du 16 avril.



Nos doyens et nos doyennes de gauche à droite : Mme Lucie Talbot, née le 1933 et M. Robert Méjean, né en 1928 de la maison de retraite des Jardins de St Hilaire. M. Jacky Brai, née en 1933 et Mme Jeannine BERTHENET, née 1927 résidents à leurs domiciles. Mme Suzanne DUPONT, née 1930 et M. André COLIN, né en 1958 de la résidence Sabel.

Repas aligot des Anciens combattants

Dimanche 26 avril dernier, avait lieu le traditionnel repas aligot de l'amicale des anciens combattants de St Hilaire. 160 personnes ont assisté à la démonstration de

filage d'Aligot de l'Aubrac. Les danseurs ont pris possession de la piste de danse à l'issue du repas.



Cérémonies

Jean-Michel Perret et le Conseil municipal, l'Amicale des Anciens Combattants, le Souvenir Français entourés des porte-drapeaux, de la Croix Rouge et des autorités civiles et militaires ont commémoré le 19 mars, la journée nationale du souvenir et de la déportation et le 8 mai.



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie de la Déportation



Cérémonie du 8 mai

Ecole René Deleuze amélioration de la sécurité

Durant ces vacances, des barrières de protection des trottoirs ont été installées aux abords de l'école René Deleuze..



Ces travaux, réalisés par nos services municipaux, vont permettre d'améliorer significativement la sécurité des déplacements des enfants, notamment lors des entrées et sorties de classes en permettant la réappropriation des espaces réservés aux piétons. C'est bien la sécurité des enfants, et plus globalement de tous, qui est visée par cet aménagement.

Nous savons pouvoir compter sur la compréhension de tous car la sécurité des enfants et des familles demeure un objectif partagé par chaque Saint Hilairois.

Sécurité



Achat et mise en place de blocs béton pour sécuriser le déroulement de la fête votive. Eclairage installé le long du chemin entre l'Avène et l'entreprise Capelle.



Renforcement de la chaussée

Les services techniques ont procédé au renforcement de la chaussée impasse du moulin du juge sur deux portions d'accotement.



Près d'une dizaine de mètres cube ont été nécessaires à cette réalisation.

Un balisage de deux bornes sécurise ces ouvrages.



27 lanternes Led qui viennent définitivement remplacer les lampes à mercure sur la commune.



Réfection du court de tennis n°2



Financement travaux école Josette Roucaute

Financements acquis :

- ETAT (Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSIL 2021) / Phase Rénovation
- Département du Gard (Contrat Territorial d'Equipement) / Phase Rénovation
- CAF du Gard / Création salle Accueil Loisirs Périscolaires)

Financements sollicités :

- Etat (DSIL) / Phase Extension 1ère Tranche 2023
- Etat (DSIL) / Phase Extension 2ème Tranche 2024
- Région Occitanie / Accompagnement à la Vitalité des Territoires / Phase Extension
- Département du Gard (Contrat Territorial d'Equipement) / Phase Extension
- FEDER / Phase extension
- Agence de l'Eau / Désimperméabilisation des sols
- Département du Gard / Service eau et assainissement

Inscriptions aux services périscolaires pour l'année 2023/2024

Afin de préparer au mieux la rentrée 2023, les inscriptions pour la cantine et la garderie (ALP) s'effectueront jusqu'au 1er juillet.



Toutes les familles, dont le(s) enfant(s) fréquenteront les services périscolaires (cantine et accueils périscolaires du matin et du soir) devront donc compléter le dossier d'inscription périscolaire remis dans chaque école ou téléchargeable sur le site www.sainthilairedebrethmas.fr

Ce dossier d'inscriptions périscolaires (fiche de renseignements et pièces justificatives) sera à déposer en MAIRIE au plus tard le 1er juillet.

Parterre entrée de ville au Mas Bruguiier réalisé par les services techniques



Avant



Après

Fête votive 2023 : la municipalité investit pour la sécurité



La fête votive 2023 organisée par les 70 bénévoles du club taurin de St Hilaire de Brethmas s'est déroulée du 12 au 14/05.

Cette manifestation connaît un succès croissant d'année en année. Elle a mobilisé en 2022 près de 5000 spectateurs par jour.

Face à cette renommée grandissante la municipalité renforce chaque année les dispositifs de sécurité afin de pérenniser les spectacles taurins en se conformant aux exigences de la réglementation.

Un plan d'investissement et de fonctionnement cette année a donc été élaboré pour un montant total de près de 18 000€ répartis de façon égale entre ces 2 budgets. Ces sommes ont permis notamment de **respecter le plan Vigipirate contre les attentats** avec **l'achat de blocs de bétons** permettant de sécuriser les différents espaces contre les voitures ou camions béliers.

L'équipe d'agents de sécurité financée par le club taurin a été renforcée par la municipalité avec 6 personnels supplémentaires les 2 soirées ainsi qu'avec la présence de 4 policiers ruraux le samedi soir mis à disposition par Alès Agglomération. Ce dispositif humain était coordonné par la policière

municipale de la commune, mobilisée dans l'élaboration et la coordination de ce plan de sécurisation de la voie publique.

Les zones à risques ont fait l'objet d'un **éclairage renforcé afin d'éviter les espaces sombres propices à de potentielles agressions physiques** : des spots ont été installés sur la salle Louis Benoit, à proximité des établissements Capelle et l'éclairage du stade a été dirigé vers le site de la manifestation. En parallèle l'éclairage public suspendu à 23h sur l'ensemble de la commune depuis janvier 2023 pour des raisons écologiques et économiques a été rallumé exceptionnellement dans le même objectif que précédemment ainsi que pour sécuriser la circulation piétonne sur les voies concernées.

En complément la municipalité a acquis **10 postes de radio** utilisés tout au long du weekend festif afin de coordonner l'ensemble des acteurs de la manifestation et garantir une plus grande réactivité.

Le poste de secours a également été doté de matériel supplémentaire tels que des lits picots. La municipalité a également :

- **renforcé la présence de l'UNASS pour le poste de secours qui a su intervenir**

efficacement lors des 2 accidents pendant les manifestations taurines. Leur réactivité a permis de prendre en charge rapidement les accidentés.

- **mobilisé 6 lycéens du lycée Pasteur pour la sécurisation de la voie publique.**

- **pris en charge la SACEM pour en limiter le coût sur l'ensemble de la manifestation (500€ pour la municipalité alors que le coût aurait été bien supérieur s'il avait été assumé par le club taurin).**

Comme chaque année nous avons **mobilisé l'ensemble de nos agents techniques plusieurs jours afin de mettre en place tous les équipements de sécurité nécessaires pour accueillir cette grande fête du village.**

Forts de ce plan et de l'engagement de chacun : bénévoles du club taurin, fonctionnaires des services techniques et de la police municipale en particulier et des élus, la sécurité des participants a été assurée.

Seul le temps n'était pas de la fête ce qui a contraint les organisateurs à annuler les encierros mais l'esprit festif a perduré jusqu'à l'heure de fermeture chaque soir. Un grand merci à tous!

Koukinas

Dimanche 23 avril, au son du groupe musical Mad Sound, le défilé costumé dans les rues de la commune avec confettis et goûters offerts aux enfants. Le dimanche matin, une séance de maquillage a été proposée par Gare Aux Gambettes dans la salle polyvalente du complexe Maurice Saussine.



Laser Game

Mercredi 12 avril sur le parking de la salle Louis Benoit, la jeunesse est venue s'affronter dans le labyrinthe du Laser Game. Activité gratuite offerte par la municipalité.



Concert restos du cœur

Concert des chorales « Moi je veux chanter » et « Harmony et variations » au profit des restos du cœur samedi 7 avril à la salle Louis Benoit

Grand succès lors des **duos nocturnes**



Organisés par l'AATAC avec l'aide de la municipalité les duos nocturnes du 24 mars 2023 ont vu l'inscription de 150 duos et la participation de 100 jeunes lors des deux courses enfants.



Tournoi de **tennis**

Du 15 mai au 4 juin le tournoi de tennis de Saint Hilaire a accueilli plus de 150 participants, preuve de la vitalité du club. Les joueurs ont pu profiter d'un court de tennis entièrement rénové.



Vieilles **savates** et vieilles **cannes**

Ces rencontres sont réservées aux licenciés de Savates et de Cannes de plus de 50 ans. Se côtoient des anciens champions de France des deux disciplines ainsi que des sportifs de haut niveau. Les rencontres se sont déroulées de 11 à 17h le Samedi 27 Mai. Cette manifestation conviviale est toujours empreinte de nostalgie du passé. C'est l'occasion de refaire les combats de 25 ans en arrière dans la bonne humeur. Les années ont passé le tempérament fougueux est resté, le coup d'œil est toujours vif, les jambes continuent de virevolter avec élégance, les enchaînements sont toujours aussi fluides. Nous tenons à remercier Jean Michel Perret maire de St Hilaire de Brethmas, Bernard Veirun adjoint aux sports pour la confiance et l'aide apportées.

Remerciements aux services techniques et au comité des fêtes. Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans cette organisation.

Le **Karaté cœur Santé** pour les + de 60 ans.

"Il permet à chacun(e) de s'épanouir en utilisant des techniques de défense applicables par tous, quel que soit notre âge.

L'outil idéal : le Kata (chorégraphie de combat). Il s'agit d'un travail en constante évolution. Au fil des ans, notre maturité psychologique, notre transformation corporelle nous ouvrent à des sensations nouvelles. Libérés des contraintes sportives, nous (re) découvrons le kata, « cœur de la pratique martiale ». S'ouvre alors un large champ de combinaisons, laissant place à la liberté créatrice."

*Gabriel Fallet,
6^{ème} dan de Karaté, diplômé d'État*

«On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux.»
Henri Matisse.



Les profs de St Julien des Rosiers, St Hilaire de Brethmas et St Privat des Vieux, où se déroulait le Stage. A St Hilaire, on la joue "Collectif & Partage".



Anton Moulliere



Cylia Pastor et Serena Roux



Raphaël Teil et Matéo Ianetti



Lenzo Pastor

Résultats du CVN BADMINTON

Championnat du Gard jeunes en SIMPLE le club a gagné 4 Titres de champion du Gard.

Deux places de finaliste et deux troisièmes places.

- Catégorie Benjamins : **Lenzo Pastor** poussin première année remporte le titre.
- Catégorie Cadettes : **Cylia Pastor** Benjamine remporte le Titre. Finaliste **Serena Roux** (Minime), **Juliette Daumet** : 3ème.
- Catégorie Cadet : **Anton Moulliere** remporte le Titre **Axel Philippot** est 3ème.
- Catégorie Junior : **Stéphane Teil** cadet remporte le titre et **Matéo Ianetti** est Finaliste.

VTT La Saint-Hilairoise



Grand succès pour la Saint Hilairoise cette année, organisée le 5 mars à partir du complexe Maurice Saussine. Les 60 bénévoles du cyclo-évasion avec le président Jean-Marie Morette à la baguette, retrouvent leurs standards habituels avec près de 1 000 participants.

Bibliothèque



Aménagement de la nouvelle bibliothèque à la Jasse de Bernard face à la pharmacie.



Des travaux extérieurs et intérieurs effectués par les services techniques.



Un nouveau coin lecture pour les enfants proposé à la bibliothèque du village.

Salon des Arts



Salon du Livre



La journée des droits de la femme



Eh oui, encore un article qui commence par des remerciements, remerciements aux associations qui organisent ou participent à l'animation de la vie culturelle sur la commune.

Le 8 Mars à l'occasion de la journée des droits de la femme, nous avons organisé une exposition dans le hall de la mairie qui s'est prolongée jusqu'au 24. 5 artistes femmes nous ont permis d'admirer leur vision du monde et de la beauté : Angela FOLCHER, Elena GILLET Yuliiya TURINA, Barbara BOUILLON et Helena JEAN. Nous continuerons à célébrer cette journée par diverses actions ; «La femme est l'avenir de l'homme» comme le chante le poète.

Le 18 Mars le 2ème salon du livre s'est tenu à la salle LOUIS BENOÎT. Plus de 25 auteurs étaient présents et la plupart ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour 2024. L'association des bibliothèques a pris part au succès de cette journée. Mais cette journée n'est que la partie visible de l'iceberg, en effet les bénévoles de l'association font un travail considérable tout au long de l'année pour accueillir les amateurs de lecture. Depuis quelques semaines cet accueil se fait dans des locaux plus spacieux et rénovés par l'équipe technique à la Jasse de Bernard. Merci donc à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Les 22 et 23 Mars l'association «L'art pur de CEVENNES» la «CAVAL'BEN» et «L'OUS-TALADO» ont organisé un week-end culturo-festif à la salle LOUIS BENOIT. Plusieurs artistes étaient présents pour une exposition magnifique et un voyage dans le temps.

Comme vous le constatez, la vie culturelle est très dynamique à SAINT HILAIRE et continuera de l'être tant que des bonnes volontés la soutiendront par leurs actions.

Merci donc à tous ces bénévoles qui trouveront toujours une oreille attentive à leur projet d'animation sur notre commune.

Culturellement votre,
Pascal ATGER

Les «cocci» toujours aussi «malins»

L'été est bientôt là !! Le centre de loisirs des cocci'malins ouvrira du 10 juillet au 31 août 2023.

Retour sur les vacances de printemps : nous continuons notre projet pédagogique autour de la découverte de la nature et de son environnement. Point fort sur la découverte du patrimoine avec la visite des salins du midi.

Découverte et sensibilisation de la plantation à l'assiette et biodiversité avec les ateliers jardins et plantes aromatiques.

Deux semaines de partenariat avec l'école du cirque le Salto venu proposer des ateliers avec spectacle des enfants en fin de chaque semaine.

Les enfants ont appris à prendre confiance en eux, entraide, motricité et expression corporelle.



LISTE INITIATIVES

Le coup kinas !

Le 19 avril, le déplacement d'Emmanuel Macron à Sélestat s'est soldé par des sifflets, symboles d'une contestation majoritaire, forte et croissante liée au passage en force de la réforme des retraites, pourtant effectué plus d'un mois auparavant. Le lendemain, chez nos voisins héraultais de Ganges, le mécontentement prend de l'ampleur sous forme de casseroles à tel point que Pradel et Téfal se frottent déjà les mains de leurs futures ventes. Ces ustensiles de cuisine seraient devenus une arme de poing aux yeux des forces de l'ordre, à bannir dorénavant de tout cortège. Le jet de casseroles pouvant être dangereux, c'est surtout le volume sonore généré qui représenterait un risque.

3 jours plus tard, le temps est à la fête, les Saint Hilairois ont sorti leurs plus beaux déguisements et s'apprêtent à déambuler à travers la commune au rythme endiablé de la batucada de Mons et de l'équipe municipale au volant des bolides.

L'heure du koukinas est arrivée ; les chars sont prêts, les enfants maquillés, confettis et cotillons. Les élus vont démarquer, point de mire vers le goûter, pas un policier à l'horizon.

Ce rassemblement sonore n'aurait-il pas éveillé les soupçons préfectoraux ? Que nenni, les autorisations sont signées, tamponnées ; gyrophare allumé, nous pouvons démarrer.

Parmi les chars cette année, un personnage haut en couleur coiffé d'une couronne. C'est le plus haut, c'est le plus grand, il préside le cortège du koukinas 2023. Faut-il y voir un lien avec l'actualité ? En sortant du parking de la mairie, où les chars étaient stationnés, un câble tendu en hauteur, fait tomber la couronne par terre. Faut-il y voir un symbole ? Le câble en question, auteur du méfait, relie la mairie à la nouvelle école située sur le parking le temps des travaux. N'en jetez plus, la coupe est pleine.

C'est ce câble provisoire, cordon ombilical des relations entre l'École et la Mairie, lien maternel créé durant la IIIème République qui se venge de l'accumulation des méfaits de ces derniers temps. Il faut dire que ces deux institutions sont mises à mal depuis des années : problèmes de recrutement, classes surchargées, salaires au plus bas pour les uns, agressions verbales et physiques, menaces, démissions en cascades au rythme de 40 maires par mois depuis 2020 pour les autres.

Les enfants ont dansé, joué durant le parcours pour finir par un goûter offert par la municipalité. Tout le monde s'amuse, devant un personnage scotché, ficelé, rubalisé ; les enfants n'ont rien vu, l'incident est passé inaperçu. Mais le ciel gronde et l'orage se prépare, il faut rentrer les chars, les bâcher, il ne faudrait pas que ces « hautorités » se mouillent. Dans la précipitation, sous l'averse et les bourrasques infernales, le câble aura définitivement raison du personnage qui tombera de son piédestal, tout seul, par terre et sous la pluie. Simple coïncidence ou faut-il y voir un signe ? L'avenir le dira...

Cette fois, pas de texte sur l'opposition, les mouches ont-elles changé d'âne ? Plutôt de taureau cette année ! Mais pas de souci, nous nous rattraperons la prochaine fois car l'opposition, comme notre cher président, est une source intarissable d'inspirations. Pour preuve leur tribune, seul moyen d'existence, remplie au mieux d'approximations et de manipulations, au pire de mensonges. Sans surprise donc, cela fait 9 ans que ça dure. On ne change pas une équipe qui perd...

Liste Initiatives pour Saint-Hilaire, majorité municipale.

LISTE AGIR ENSEMBLE

À Saint-Hilaire, tout est possible ! Et pourtant

Les citoyens attendent des élus qu'ils rendent des comptes sur leurs engagements. Sans surprise, la majorité en place devrait nous sortir son magazine « coup de Com » avec son florilège de belles actions pour justifier son mandat. Et pourtant

Associations : Les responsables du Club taurin, présents lors du conseil municipal du 11 avril, ont bien insisté pour rappeler que la fête votive est organisée par leurs bénévoles. Malgré des arguments imparables pour obtenir un soutien financier, le Maire et ses adjoints leur ont opposé une fin de non-recevoir ! Ainsi, ceux-là mêmes qui octroieront 6000 euros (subventions régionales) pour une soirée animée par une association de l'Hérault pour le Salon des arts refusent 1000 euros au club taurin local ! Beaucoup se plaignent de la politique anarchique de la gestion des locaux, des tarifs désormais imposés pour l'utilisation de la buvette, des estrades et de la salle Louis Benoit. Nous avons voté contre ces dernières mesures ! Nos infrastructures doivent être gratuites pour nos associations et nous remercions tous les bénévoles injustement sanctionnés par les prises de décisions absurdes de la Municipalité !

Budget : Lors de ce même conseil, il nous a été présenté un budget dont nous ne partageons pas les orientations. Nous avons donc voté contre ! En effet, nous avons relevé une augmentation de plus de 4% des charges de fonctionnement, et en particulier des charges de personnel (plus de 9% soit 1 586 000 euros, ce qui représente 58% du total). Endépit d'une augmentation de la fiscalité de 3.4% (bases fiscales votées par l'Etat), le résultat net ou autofinancement diminue de 30%, passant de 697 000 euros en 2021 à 480 000 euros en 2022. C'est un élément négatif, alors que la commune s'est engagée sur 2 gros chantiers (Ecole du village et Ecoquartier) et qu'elle va emprunter lourdement en 2023 pour les financer. Avons-nous les moyens pour ces projets ? Que restera-t-il pour la voirie, alors que l'endettement de la commune aura fortement augmenté et que l'autofinancement est contraint ?

Urbanisme : De plus en plus de propriétaires Saint-Hilairois et d'entrepreneurs, désappointés par le montage de leurs dossiers d'urbanisme, médusés par les réponses reçues, nous sollicitent pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. Dans le même temps, des projets de plus grande ampleur fleurissent, comme l'Ecoquartier auquel nous sommes opposés tant il coûtera cher à la collectivité. Sur ces sujets, M. le Maire nous répond qu'il se plie aux obligations légales, telle que l'aberrante loi SRU et son quota de 25% de logements locatifs sociaux. Nous ne cessons de répéter qu'une véritable vision de l'aménagement urbain (logements sociaux, infrastructures, routes) est nécessaire et qu'une concertation s'impose, comme l'a prouvé la réunion tendue avec les riverains de la future déchèterie (route de Nîmes).

Personnel : Une Directrice Générale des Services qui quitte ses fonctions à peine arrivée, ça interroge ; des promotions internes pour certains personnels proches de la majorité, ça interroge aussi ...

Nous souhaitons, enfin, la bienvenue à Olivier LELONG, notre nouvel élu, en remplacement de Mathieu GRESSE. Collectivement, nous voulons une ville plus juste. Ensemble, relevons ces défis !

Sylvie GALTIER,
Patrick GUY,
Christine LOPEZ-THOMAS,
Samuel ESPERANDIEU,
Maryse BAUDRY-BOURGUET,
Olivier LELONG,

*Elus d'opposition du groupe Agir ensemble
pour St Hilaire de Brethmas*

ASSOCIATIONS - COMITÉS DES FÊTES - ENTREPRISES - PARTICULIERS...

Vente textiles
Broderie - Flochage
Ecussons
Bâches - Adhésifs
Objets pub.

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES À PERSONNALISER

PRIX ATTRACTIFS

DÉLAIS RAPIDES

Pas de minimum de commande.

ARNAL
végétal urbain

Entretien de l'arbre - Pose de mobilier urbain
Entretien espaces verts - Location de nacelle avec chauffeur
Génie végétal - Fourniture et pose de pontons/ciôtures

Nous prenons soin de votre nature

Emmanuel Gibert
04 66 56 73 60
06 14 62 19 40
arnal@arnal.pro

féli

1046 route de Nîmes
30560 St-Hilaire de Brethmas
T. 04 66 55 79 73
email : felisarl@aol.com
www.piscine-feli.com

Matériel de piscine
ETUDE-CONCEPTION-DISTRIBUTION-DEPANNAGE

GROUPE BRAJA LAUPIE TP

951 route de Bessèges - Clairac - 30410 MEYRANNE
☎ : 04.66.24.05.35 - 📧 : contact@laupie.fr

VIDAL FRERES
VRD - TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIER
ASSAINISSEMENT - EAU - GOUDRONNAGE
MURS EN PIERRE - VRD Lotissements

378 avenue des Cévennes - 30360 VEZENOBRES
Tel. 04 66 83 50 66 - Fax 04 66 83 69 30 - vidal.freres@cegetel.net

SRC
Société Régionale de Canalisation

RSE afao afae CE

Travaux Publics
Adduction d'eau
Assainissement
Eaux Pluviales
Irrigation
Terrassement
Voiries
Exploitation de roches calcaires
Tri et traitement déchets inertes
Travaux de traitement de l'amiante

Tel. 04 66 61 77 93. src.accueil@orange.fr • Carrière de la Ferrière - 30140 THORAS

naissances

Julian, Adrien, Lilian DUGAS, né le 04 octobre
Léo, James FEITH, né le 06 octobre
Livy, Anaïs SOULIER, née le 19 octobre
Ambre, Rose GOGUET-DARDENNE, née le 25 octobre
Zoé, Sarah, Marie TALLON, née le 28 octobre
Céleste, Cristina, Claudine MULLER, née 03 novembre
Maylonn LE GALL, né le 13 novembre
Alix, Lily, Traudi GROSSIR, né le 15 novembre
Alessandro CEGLIE, né le 02 décembre
Mayel SANTIAGO, né le 03 décembre
Antonin, Claude, Samuel BALDINO, né le 21 décembre
Enola, Patricia, Sylvie DUVEAU, née le 26 décembre
Elif, Naz DURSUN, née le 29 décembre
Alba, Nicole, Sylviane AUDEMARD, née le 18 janvier
Elèna, Lilou RITTY, née le 18 janvier
Emy, Catherine, Caroline WATREMEZ, née le 19 janvier
Louis, Patrick, Pascal BONNEFOY, né le 31 janvier
Sacha, Jean-Luc, Patrick MONTAGUT GRAND, né le 07 février
Mylan, Frédéric KOTLOWSKI, né le 21 février
Elina, Judith COLINET, née le 25 février
Loay PIQUE, né le 06 mars
Ella, Jessica, Mélissa BAZALGETTE, née le 08 mars
Nélya, Sylvie LESCHAEVE, née le 01 avril
Enola IZQUIERDO, née le 07 avril

*Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents
et longue vie aux bébés !*

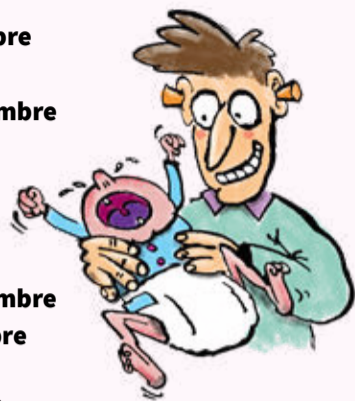
mariages

Olivier, Patrice, Bernard BOURGET et Aurore, Vanessa MARTIN, le 15 avril
Sincères félicitations aux nouveaux époux.

décès

Ginette ESCOBAR épouse SAPEDE, décédée le 05 octobre
Corinne, Marie-Laure GRAMOLINI, décédée le 13 octobre
Simone, Cléone, Emilie GAUFFRE veuve POVEDA, décédée le 17 octobre
Christian, Marc CUISSOL, décédé le 17 octobre
Thérèse, Renée, Marcelle DUPONT veuve RABOUIN, décédée le 31 octobre
Paulette, Antoinette THEROND, décédée le 08 novembre
Jean-Paul, André DAUTUN, décédé le 05 décembre
Albine, Francie, Yvonne POUDEVIGNE veuve BROUILLET, décédée 18 décembre
Michèle, Jeanne, Marie-Louise RENVIER épouse RIBOT, décédée le 23 décembre
Elisabeth, Marguerite, Paule DEL BUCCHIA épouse CHAUVEY, décédée 23 décembre
Raymonde, Emilienne EPLENIER veuve NÉE, décédée le 27 décembre
Jacqueline PICAUD veuve MIZZI, décédée le 01 janvier
Pierre, Louis PHILIPPOT, décédé le 02 janvier
Louissette, Lucienne BAËZA veuve LABAT, décédée le 14 janvier
Pierre, Georges, Henri ROUX, décédé le 17 janvier
Bernard, Pierre, Louis, François DOUSSON, décédé le 22 janvier
Michel, Henri, Emilien MARTEL, décédé le 30 janvier
René, Robert PELLIER, décédé le 02 février
Philippe MERONO, décédé le 03 février
Eliane, Godelive, Sophie, Marie-Thérèse RICOUR-LAGACHE de BOURGIES
veuve GRANIEUX, décédée le 20 février
René, Antoine, Joseph TOGNETTI, décédé le 21 février
André, Clément DUMAS, décédé le 26 février
Emile, Albert COURTIN, décédé le 16 mars
Robert, Aimé MARCELLIN, décédé le 16 mars
Gemma, Marie BAGATO, décédée le 17 mars
Max, Daniel BOYER, décédé le 18 mars
Aimé, Achille, Fabien TOLLARI, décédé le 24 mars
Simone, Pierrette, Emilie GINESTIERE veuve ROTGER, décédée le 29 mars
Louis, Justin, Michel BOUSQUET, décédé le 03 avril
Raymonde, Andrée BADIOU veuve RICHARD, décédée le 13 avril
Daniel FONTANE, décédé le 17 avril
Denis, Gaston TAULAN, décédé le 28 avril

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.



L'ÉCHO



DE Saint-Hilaire de-Brethmas

4582 habitants - 1390 hectares

Préfète : Marie- Françoise Lecaillon

Sous-préfet d'Alès : Jean RAMPON

Mairie de St Hilaire de Brethmas

Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04 66 61 02 05

E-mail : mairie@shb30.com

Site web : www.sainthilairedebrethmas.fr

Bureaux ouverts tous les jours de :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi et mercredi après midi fermés au public

Directrice générale : Christine CROS

Police Municipale : Nelly NAPOLEON

Service administratif :

Nathalie ALLIGNOL, Valérie AMBLARD,
Corinne BERTRAND, Ophélie BRUJAS,
Séverine DISCOURT, Sabine GARCIA,
Patricia PEYRE DE LESCURE,
Cédric PHILIPPOT, Nathalie PRATLONG,
Solange VEIRUN

Service jeunesse :

Sylviane PIRAS, Sylvie AUDUMARES

Service technique :

Patrick BEIX, Fabrice BRUN,
Grégory CLARET, Didier LARNAC,
Patrice LEVILLAIN, Christophe MARTIN,
Mireille POPLAWSKI, Corinne RUIZ,
Enzo TOLEDO, Franck VIMOND,
Bruno WILLUS

Service Ecoles :

Sabrina BRINGER, Stéphanie DUMONT,
Julie FRANZA TEULE, Emilie HALARD,
Nathalie PEREZ, Delphine SOULIER

Service cantine et entretien :

Véronique BONNET, Christelle CRESPI,
Catherine DEOCAL, Halima FEDDAL,
Delphine GAROUCHE, Sophia MAGRO,
Maryse MOREAU, Emilie TEISSIER,
Rachel TOMMASI, Michèle VIC

.....

Médecins

Dr CROS-DELPON : 04 66 78 89 58

Dr GUL : 04 66 52 95 21

Dr VALGALIER : 04 66 52 95 21

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41

Sophie MALICOT : 04 66 78 85 92

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27

Psychanalyste

Françoise GHIENCE : 07 87 59 86 27

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Infirmiers - infirmières

Laurence AGNIEL-BATAILLE : 06 03 02 05 74

Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38

Leila BOUROUANE : 04 66 61 05 85

Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31

Boris GRASSET : 06 15 77 63 42

Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70

Melissa HASSINI BENRABIA : 06 03 23 33 40

Karine LAURET : 06 79 94 72 91

Virginie MOISE : 06 59 58 31 44

Charlène MOURRE : 07 87 69 35 26

Annie PUECH : 06 83 52 02 34

Christine ROCHE-ROBERT : 04 66 30 16 82

Lucie VARRAUD : 06 29 56 29 26

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81

LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Lucas JEANNOT : 04 66 78 60 79

Hugo ROBERT : 06 58 61 11 07

Philippe SIDAOUI : 04 66 56 62 50

Dentistes

Marion DOMERGUE, Agathe ROBERT,

Jean-Louis ROBERT 04 66 86 90 05

dentistes.lajasse@gmail.com

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL :

04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

TAXI BILLY : 07 51 16 84 82

TAXI UZES : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 25 50 73

Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Liste des assistantes maternelles agréées
disponible en Mairie.

Permanences de l'assistante sociale :

En mairie tous les jeudis sur rendez-vous.

Contact permanent au 04 66 86 16 52

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

04 66 61 33 59 (Numéro d'inscription).

Ramassage **GRATUIT** sur demande

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

L'écho de Saint Hilaire

Rédacteur en chef : Sébastien ROUMIGUÉ

Directeur de publication : Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :

la commission communication,

le chargé de communication

Cédric Philippot et Vriens Design

Photo :

Service communication

Régie publicitaire et impression :

Régie municipale et JF impression



AGENDA



CHAQUE SEMAINE

► **Marché de producteurs**

Marché de producteurs tous les samedis matins au cœur du village.

Le responsable du marché est Patrick Hédou.

Correspondant à joindre jusqu'à 19h le soir au 06.78.02.33.92

patrick.hedou@yahoo.fr



VIDES GRENIERS DU COMITE DES FETES

► **Tous les seconds samedis du mois de 7h à 18h**

Le 10 juin, le 8 juillet, le 12 août

Inscription au 0634686109 (minimum 3 jours avant)

5€ voiture et 10€ fourgon
Buvette et petite restauration

Annulé en cas de mauvais temps

PARKING DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE

JUIN

► **Samedi 10 juin à 20h30**
* **Les atypiques en été**
Lecture théâtrale-apéro-buffet partagé



Entrée 7€. Réservation : <https://atpales.fr/>
DANS LE VIEUX VILLAGE, 52 RUE HAUTE

► **Samedi 10 juin**
* **2ème édition d'OPEN YOUR ART**
SALLE LOUIS BENOIT

► **Samedi 17 juin à partir de 20h30**
* **Dîner spectacle**
de l'association "A Bailar"
20€ adultes et 10€ enfants
Réservation au 06 59 21 28 87
ou 06 58 80 21 54
SALLE LOUIS BENOIT

► **Dimanche 18 juin à 11h45**
* **Cérémonie commémorative**
de l'appel historique du Général de Gaulle
Espace monument aux Morts
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Dimanche 18 juin à 19h**
* **Gala de danse**
SALLE POLYVALENTE M. SAUSSINE

► **Vendredi 23 juin à 19h**
* **Fête de la musique**
Limousine Blues
Buvette et restauration rapide
par le comité des fêtes
PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS
À LA JASSE DE BERNARD

► **Mardi 27 juin à partir de 18h**
* **Fête de l'école René Deleuze**
COURS DE L'ÉCOLE

► **Vendredi 30 juin à partir de 18h**
* **Fête de l'école Josette Roucaute**
COURS DE L'ÉCOLE

JUILLET

► **Samedi 8 juillet à 21h**
* **Concert de Blues**
Entrée libre
PLACE EUGÈNE DAUFÈS



► **Jeudi 13 juillet à partir de 19h**
* **Soirée dansante et feu d'artifice**
Buvette et restauration rapide
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **14 juillet à 12h**
* **Cérémonie de la Fête Nationale**
ESPACE MONUMENT AUX MORTS
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE



► **Lundi 17 juillet à 21h**
* **Cinéma de plein air**



Restauration et buvette
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Samedi 22 juillet à partir de 18h**
* **Marché nocturne**
2ème édition du Grand marché nocturne de St Hilaire. Groupe de blues «Sugar Vibes»
C'est une tradition à Saint Hilaire de Brethmas. Ce samedi 22 juillet, à partir de 18h, le marché nocturne sera de retour sur la place Eugène Daufès et dans les rues adjacentes. Ce grand marché nocturne devrait accueillir plus de 60 exposants, créateurs et spécialistes des métiers de bouche, à travers le village de Saint Hilaire de Brethmas. On y trouvera, bien sûr, un large aperçu de l'artisanat provençal, mais aussi une vaste brochette de tout ce qui fait le charme d'un marché estival nocturne : bijoux, maroquinerie, peintures, barbe à papa, food truck, "beer truck" restauration... Le tout dans une ambiance musicale.
Une belle soirée en perspective.
CŒUR DU VILLAGE
ET RUELLES ADJACENTES

SEPTEMBRE

► **Samedi 2 septembre à partir de 17h**
* **Fête des associations**
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Samedi 30 septembre**
* **Festival de l'humour**
SALLE LOUIS BENOIT



Marché nocturne le samedi 22 juillet à partir de 18h